

Suivi des MAET Alpage de Col Vieux

Présentation générale de l'alpage

L'alpage de Col Vieux est situé à l'extrême Nord-Est du département haut-alpin, sur la commune de Ristolas. La surface pastorale de 516 hectares découpés en 13 secteurs s'étale sur 6 km de long. L'alpage fait partie du Parc Naturel Régional du Queyras et adhère au réseau Natura 2000 (Site « Haut-Guil Mont Viso Valpréveyre »). De plus, il fait l'objet depuis 2008 de MAET contractualisées sur une centaine d'hectares.

Description de la MAET souscrite

Le diagnostic pastoral réalisé en février 2008 par le CERPAM ayant mis en évidence un problème de surpâturage, une proposition de contrat agri-environnemental a été faite aux deux éleveurs du groupement. C'est ainsi que la durée d'estive a été diminuée d'un mois (22 juin – 20 septembre au lieu de 13 juin – 10 octobre). De même, le troupeau a subi une réduction d'effectif (840 bêtes au lieu de 1000). Ces changements, contraignants, doivent permettre d'intégrer la gestion pastorale à la protection des milieux notamment sur les quartiers hauts. Il s'agit également de concilier les usages agricole et touristique compte tenu de la très forte fréquentation du site. Pour ce faire, différentes pratiques sont mises en œuvre : gardiennage serré, parcs de nuit tournants, report de pâturage etc. Deux stations ont été retenues dans le cadre du suivi des MAET:

- Une pelouse à fétuque paniculée dans le quartier de la Médille (secteur 1 : 32 ha)
- Une pelouse rase d'altitude au niveau du Col Vieux (secteur 8 : 75 ha)

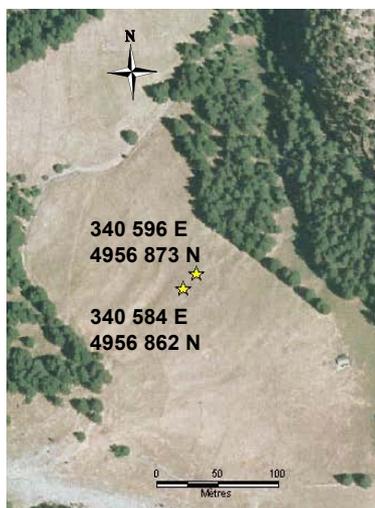
Le suivi de la zone à queyrel – quartier de la Médille

Caractéristiques des queyrellins

Les queyrellins sont des pelouses subalpines à fétuque paniculée (*Festuca paniculata*). Ils sont composés d'une végétation haute (> 50 cm au maximum de son développement) caractérisée par l'abondance de touffes plus ou moins denses de Fétuque paniculée, graminée très précoce héliophile aux feuilles longues et épaisses.

Localisation et description de la station

La station suivie est située sur le secteur du chalet de la Médille, à proximité du GR 58 et d'un mélézin. La pente est faible et l'altitude est de 1950 mètres.



Fétuque paniculée



Ligne de lecture

Les mesures agro-environnementales territorialisées

La MAET souscrite consiste en un gardiennage serré afin de maintenir ou restaurer la biodiversité. Le gardiennage serré est une pratique adaptée à la gestion des queyrellins dans la mesure où il contraint les animaux à le manger sans tri possible. La zone est pâturée une première fois début juillet puis un second passage est préconisé fin septembre. Le pâturage doit être suffisamment précoce pour que la fétuque paniculée ait conservé son appétence. Cela permet de contenir son avancée. En revanche, une arrivée prématurée sur le quartier pourrait compromettre l'équilibre écologique général du milieu.

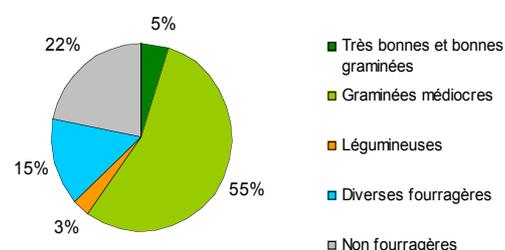


Queyrellin pâturé

Résultats

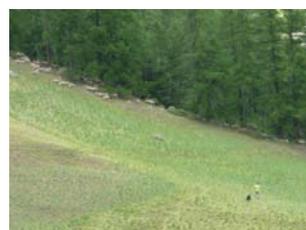
Sur les 25 m² du relevé de végétation, 65 espèces végétales ont été listées, auxquelles s'ajoutent 6 autres espèces observées dans la station. D'après l'observation des contacts, le recouvrement de la végétation est de 99 %. Celui de la litière est de 92 % et de la litière de queyrel de 6%. Quant au recouvrement de la fétuque paniculée, il est de 22 soit une contribution au tapis végétal de l'ordre de 10 %. D'un point de vue pastoral, les graminées médiocres (Fétuque ovine, Canche flexueuse...) dominent à hauteur de 55 % suivies des non fourragères qui représentent 22 % des espèces (Hélianthème commun, Thym pouliot...). Les légumineuses et les très bonnes graminées ne représentent que respectivement 3 et 5 %. Pour terminer, l'indice de valeur pastorale corrigée est de 25.

Phytovolume par catégorie fourragère



Commentaires

Avec 65 espèces sur 25 m², la diversité floristique du queyrellin suivi est élevée ce qui est à rapprocher du faible recouvrement de la litière de queyrel (O. Senn). De même, la valeur pastorale de 25 reflète une bonne valeur d'usage et de ce fait, des modes de gestion actuels satisfaisants. La réduction du troupeau ainsi qu'un estivage plus tardif risquent de favoriser le développement de la fétuque paniculée au détriment des meilleures espèces pastorales (Fléole des Alpes, Avoine dorée...). C'est pourquoi la pratique du gardiennage serré est indispensable dans l'optique de maintenir ou d'accroître la biodiversité : exercer une pression pastorale ponctuelle et forte limitera la litière de fétuque. Si l'augmentation de la diversité floristique sur la station paraît sur cette station difficile à atteindre, son maintien quant à lui est ainsi garanti.

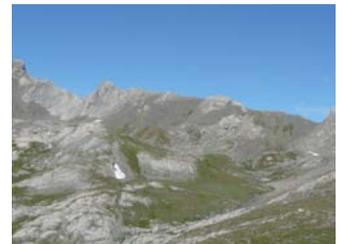


Localisation et description de la station

La ligne de lecture permanente est positionnée sur le secteur 8 à l'Est du sentier. La pente est douce et l'altitude y est de 2818 mètres d'où une durée d'enneigement de plus de 8 mois. Il s'agit d'une pelouse alpine à végétation peu dense et très rase caractérisée par le saule herbacé, espèce à port rampant. Elle présente un faciès cryoturbé ou de thüfurs (succession de creux tapissés par une végétation dense et de bosses colonisées généralement par le Saule herbacé), conséquence de phénomènes périglaciaires. La zone apparaît dégradée avec un sol souvent nu et des racines de vulpin apparentes.



Ligne de lecture



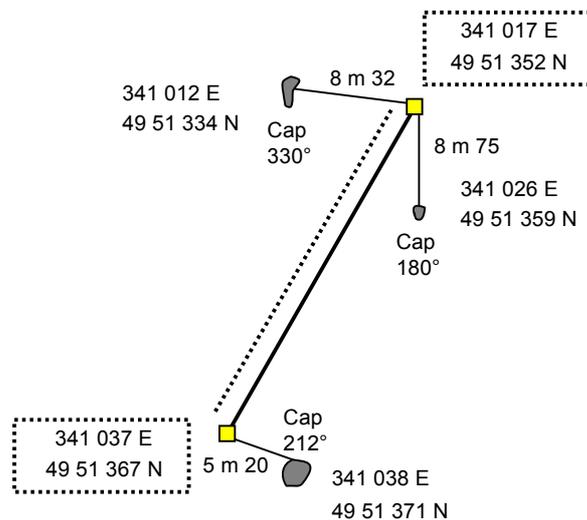
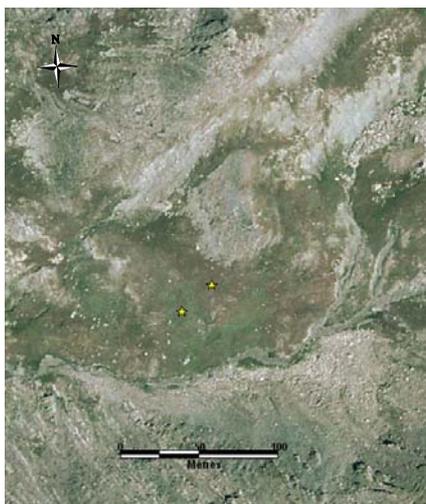
Zone étudiée vue du Col Vieux



Aspect de la végétation sur le haut de la ligne



Aspect de la végétation sur le bas de la ligne



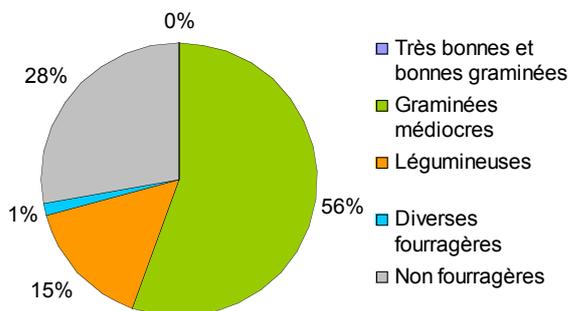
Les mesures agro-environnementales territorialisées

Afin de favoriser la cicatrisation des espèces végétales rares présentes, le secteur 8 a fait l'objet d'une mise en défens dans le cadre de la MAET. La diminution de la ressource pastorale est estimée à 5300 journées-brebis-pâturage. A terme, cette interdiction de passage devrait engendrer la restauration du milieu en permettant à chaque espèce de réaliser son cycle végétatif complet sans être soumise au piétinement.

Résultats

23 espèces ont été relevées sur 20 mètres carrés. Ce sont des espèces typiques d'un très long enneigement (Saule herbacé, Gnaphale couché, Sibbaldie couchée). Les inventaires nous interpellent sur le recouvrement de la végétation qui n'est que de 37%, sur celui du sol nu (24%) et des racines de vulpin (8%). Le phytovolume est composé de graminées médiocres (33% : Vulpin de Gérard, Pâturin des Alpes etc) et de non fourragères (67% : Gnaphale couché, Laïche fétide etc), les catégories fourragères les plus intéressantes n'étant pas présentes. La valeur pastorale est logiquement faible. Corrigée par le recouvrement, elle n'est que de 5.

Phytovolume par catégorie fourragère



Commentaires

Les différents paramètres mesurés mettent en évidence un état de dégradation avancé pour cette pelouse ayant subi du surpâturage. Les légumineuses sont inexistantes alors que les racines visibles sont nombreuses (notamment de Vulpin alpin). L'action du pâturage est aggravée par les conditions naturelles (sécheresse, gel, attaques de chenilles...) qui par ailleurs conditionnent énormément la nature de la végétation. Un sol mis à nu est d'autant plus sensible à l'érosion. En interdisant ce secteur, le recouvrement de la végétation devrait augmenter et celui des racines de vulpin diminuer ce qui nous renseignera dans cinq ans sur l'efficacité de la mesure. De manière générale, il est très probable que les fourragères se développent (Plantain alpin, Vulpin des Alpes, Pâturin des Alpes, Agrostide des rochers). Par contre, le retour des légumineuses (Trèfle alpin...) est incertain. Dans tous les cas, nous devrions observer une augmentation de la valeur pastorale.



Réalisation : DDAF Hautes-Alpes ; Photographies : Mourre Anne-Lise
Partenaires associés : Adasea, Cerpam, PNRQ, Olivier Senn
Septembre 2009